



DÉCLARATION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

AU CHSCT ACADÉMIQUE DE REIMS DU 29 MARS 2022

Les représentant des personnels déplorent que le calendrier des instances n'ait pas permis une préparation rigoureuse du CHSCTA. En effet, dans l'intérêt des services, des usagers et des représentants des personnels, l'usage était d'effectuer une préparation la matinée précédent la réunion de l'instance. Il en est d'ailleurs ainsi pour la plupart des autres instances.

C'est en ce sens que nous avons demandé un report du CHSCTA par un courriel du 23 mars adressé à monsieur le président du CHSCTA dont la copie a également été transmise aux services de la DRH et du dialogue social. Ce courriel est resté sans réponse. La date et l'horaire de repli n'auraient même pas permis une préparation plus satisfaisante (mercredi 30 mars à 9 heures). La tenue de deux instances académiques le même jour n'est pas respectueuse d'un dialogue social bienveillant et de qualité.

Après la forte mobilisation du 13 janvier 2022, nous pensions que notre ministère voulait renouer avec le dialogue social, notamment en instaurant des rencontres bimensuelles avec les organisations syndicales. Il ne faudrait pas aujourd'hui considérer la fréquence des rencontres comme le seul indicateur de qualité de ce dialogue.